

## Safran met en place une opération d'actionnariat salarié

**Paris, le 10 novembre 2011** – Safran (NYSE Euronext : SAF, code ISIN : FR0000073272) met en place une opération d'actionnariat salarié pour les salariés des entités françaises du Groupe.

*Ceci constitue le communiqué exigé par l'AMF conformément à l'article 212-4 5° du règlement général de l'AMF et l'article 14 de l'instruction n° 2005-11 du 13 décembre 2005.*

### Objectif de l'opération - motifs de l'offre

Cette offre d'actions Safran est proposée aux salariés des entités françaises du Groupe.

Elle vise à associer plus étroitement les salariés aux objectifs, succès et performances futurs du Groupe.

Cette opération permettra en outre aux salariés bénéficiaires de la prime de partage des profits d'affecter celle-ci à l'acquisition d'actions Safran. Les titres concernés seront immobilisés dans le fonds dédié du Plan d'Epargne Groupe durant 5 ans. Le capital sera garanti et les salariés bénéficieront de l'appréciation potentielle du titre Safran, assorti d'un levier et bénéficiant de « cliquets » garantissant une plus-value dès l'atteinte de certains seuils de progression du titre.

### Titres dédiés à l'opération

L'offre d'actions Safran aux salariés des entités françaises du Groupe sera réalisée par une cession d'actions auto détenues par Safran.

La cession d'actions est réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne du Groupe et sera réalisée dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail. L'offre portera sur un nombre maximum de 6 000 000 actions.

Le prix d'acquisition des actions Safran sera fixé le 9 décembre 2011 et sera égal à la moyenne des cours de clôture de l'action Safran sur le marché NYSE-Euronext Paris (Cours de Référence) sur la période du 11 novembre (inclus) au 8 décembre (inclus), sur laquelle une décote de 20 % sera appliquée.

### Conditions de l'offre

§ *Bénéficiaires de l'offre d'actions réservée aux salariés* : les bénéficiaires de l'offre sont les salariés des entités françaises du Groupe adhérentes au plan d'épargne du Groupe. Les salariés des sociétés considérées sont bénéficiaires de l'offre quelle que soit la nature de leur contrat de travail (à durée déterminée ou indéterminée, à temps complet ou à temps partiel) et sous réserve de justifier d'une ancienneté de trois mois au dernier jour de la période de souscription. Les retraités et les préretraités des sociétés françaises du Groupe qui ont adhéré au plan d'épargne avant la cessation de leur activité sont bénéficiaires de l'offre, sous réserve d'avoir conservé des avoirs dans le plan d'épargne du Groupe depuis leur départ en retraite ou préretraite.

- § *Modalités de participation à l'offre* : les actions seront acquises par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE).
- § *Formule d'acquisition des actions Safran* : les salariés pourront acquérir des actions Safran dans le cadre d'une formule de souscription dite « à effet de levier », leur permettant notamment de bénéficier d'une garantie de leur versement.
- § *Droits de vote* : les droits de vote attachés aux actions seront exercés par le conseil de surveillance du FCPE.
- § *Plafond de souscription* : Les apports personnels sont plafonnés à 1 000 euros. Par ailleurs, les versements annuels des salariés dans le plan d'épargne Groupe ne peuvent excéder, en application de l'article L.3332-10 du Code du travail, le quart de leur rémunération annuelle brute au titre de l'année 2012.
- § *Indisponibilité des parts de FCPE correspondantes* : les salariés participant à l'offre devront conserver les parts de FCPE correspondantes pendant une durée de cinq années, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé prévu par l'article R. 3334-22 du Code du travail.

#### **Calendrier indicatif de l'opération**

- Annonce du prix de souscription : le 9 décembre 2011.
- Période de souscription : du 9 décembre (inclus) au 20 décembre 2011 (inclus).
- Règlement-livraison de l'offre : prévu pour le 27 janvier 2012.

Ces dates sont indicatives et sont susceptibles d'être modifiées.

#### **Cotation**

Les actions Safran sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris (Code ISIN : FR0000073272).

#### **Opérations de couverture**

La mise en place de la formule de souscription à effet de levier est susceptible de générer de la part de l'établissement financier structurant l'offre (Société Générale) des opérations de couverture, à compter de la publication du présent communiqué et pendant toute la durée de l'opération.

#### **Contact salariés**

Pour toute question relative à la présente offre, les bénéficiaires pourront s'adresser à leur responsable Ressources Humaines et/ou à toute autre personne tel que précisé dans les documents remis aux bénéficiaires de l'offre.

\* \* \* \*



**SAFRAN**  
AEROSPACE · DEFENCE · SECURITY

Communiqué de presse . Press release

**Safran** est un groupe international de haute technologie, équipementier de premier rang dans les domaines Aérospatial (propulsion, équipements), Défense et Sécurité. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie plus de 54 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros en 2010. Composé de nombreuses sociétés, le groupe Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Pour répondre à l'évolution des marchés, le Groupe s'engage dans des programmes de recherche et développement qui ont représenté en 2010 un investissement de 1,2 milliard d'euros. Safran est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC40.

Pour plus d'informations, [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com)

Contact Presse

Catherine Malek

+33 (0)1 40 60 80 28

catherine.malek@safran.fr

#### Contact Analystes et Investisseurs

Pascal Bantegnie

+33 (0)1 40 60 80 45

[pascal.bantegnie@safran.fr](mailto:pascal.bantegnie@safran.fr)

Antoine-Pierre de Grammont

+33 (0)1 40 60 80 47

[antoine-pierre.degrammont@safran.fr](mailto:antoine-pierre.degrammont@safran.fr)

Safran  
2, bd du Général Martial Valin  
75724 Paris Cedex 15 - France